

Les entreprises de transport, notamment les flottes de camions longue distance, les services de taxi, les écoles de conduite et les services de remorquage, font face à un large éventail de risques en lien avec leurs véhicules, leurs installations et leurs obligations réglementaires. Un simple incident, tel qu'une collision, un bris de véhicule, un manquement ou un incendie dans leurs installations, peut avoir d'importantes répercussions sur leur situation financière et leur réputation.

Le présent guide indique les principaux risques auxquels les entreprises de transport sont exposées dans quatre secteurs clés, à savoir la responsabilité civile automobile, les dommages matériels aux véhicules, la conformité réglementaire et les biens. Pour chacun de ces secteurs, il décrit les risques les plus courants et fournit des mesures de contrôle pratiques pour aider à réduire la probabilité d'un sinistre ou à en limiter les conséquences. En gardant ces risques et ces mesures de contrôle en tête, les courtiers peuvent aider leurs clients à mieux protéger leurs activités de transport et à se montrer résilients lorsqu'un problème survient.

Responsabilité civile automobile

La responsabilité civile automobile constitue le risque le plus important auquel les entreprises de transport sont exposées. Les accidents impliquant les véhicules de la flotte peuvent entraîner des dommages corporels et matériels et des mesures réglementaires et nuire à leur réputation.

Risques

- Collisions causant des dommages matériels ou des blessures à autrui.
- Responsabilité découlant des blessures causées aux passagers transportés.
- Augmentation du risque d'accident lorsque le conducteur est fatigué ou distrait ou que ses facultés sont affaiblies.
- Sélection, formation ou supervision inadéquate des conducteurs.
- Incidents liés à la cargaison, comme les charges en mouvement, les déversements ou l'équipement non sécurisé.

Mesures de contrôle

- Procéder à la sélection des conducteurs (vérification des antécédents, obtention d'un résumé du dossier de conduite et examens médicaux).
- Offrir une formation continue sur la conduite préventive, la gestion de la fatigue et la connaissance des dangers.
- Utiliser des outils de télématique, des systèmes GPS ou des caméras-témoins pour surveiller et renforcer les pratiques de conduite sécuritaires.
- Mettre en œuvre des procédures strictes pour l'arrimage des charges et la prévention des déversements.
- Établir des procédures officielles pour le signalement des accidents et les contrôles post-accident.



Dommmages matériels aux véhicules

Les véhicules constituent les principaux biens des entreprises de transport. Les dommages causés à ceux-ci peuvent entraîner des réparations coûteuses, réduire la disponibilité de la flotte et compromettre les engagements de service.

Risques

- Collisions causant des dommages aux véhicules détenus par l'entreprise.
- Vol, vandalisme ou incendie criminel ciblant les véhicules stationnés dans la cour de l'entreprise ou les espaces publics.
- Dommages liés aux conditions météorologiques (p. ex., grêle, inondation ou feu de forêt).
- Bris mécaniques nécessitant des réparations importantes ou le remplacement du véhicule.
- Dommages résultant de pratiques d'entretien inadéquates ou irrégulières.

Mesures de contrôle

- Effectuer des inspections périodiques et un entretien préventif sur tous les véhicules.
- Sécuriser les flottes en installant des clôtures, des caméras, un système d'éclairage et des contrôles d'accès.
- Installer des dispositifs antivol et des systèmes de suivi GPS sur les véhicules de grande valeur.
- Élaborer des plans d'urgence en cas de conditions météorologiques extrêmes.
- Tenir des registres d'entretien et de réparation détaillés afin de surveiller les tendances et de prévenir la récurrence.

Conformité réglementaire

Les entreprises de transport sont régies par des cadres réglementaires stricts. Tout manquement peut entraîner des amendes, des sanctions, une suspension de service ou une atteinte à la réputation affectant directement leur viabilité à long terme.

Risques

- Non-respect des exigences liées au permis de conduire ou aux heures de service des conducteurs.
- Défaut de se conformer aux normes d'inspection ou d'entretien obligatoires des véhicules.
- Tenue de registres incomplets ou inexacts.
- Non-respect des exigences relatives aux permis spécialisés.
- Infractions répétées entraînant des sanctions réglementaires ou des restrictions quant aux activités autorisées.

Mesures de contrôle

- Mettre en œuvre un programme de gestion de la conformité prévoyant des vérifications internes périodiques.
- Tenir à jour des registres précis sur les conducteurs, les véhicules et la réglementation.
- Offrir aux conducteurs, aux répartiteurs et aux gestionnaires une formation sur la réglementation applicable.
- Utiliser un tableau de bord ou un logiciel de suivi de la conformité pour surveiller les obligations.
- Désigner des personnes responsables de la production de rapports et de la prise de mesures correctives au sein de l'organisation.

Biens

Les garages, les entrepôts et les bureaux permettent d'assurer les activités quotidiennes des entreprises de transport. Les dommages causés à ces installations peuvent perturber l'entretien des véhicules de la flotte, retarder le service et augmenter les coûts d'exploitation.

Risques

- Incendie dans les garages ou les ateliers d'entretien résultant d'une utilisation dangereuse de combustibles.
- Incendie ou explosion à l'extérieur liée aux réservoirs de stockage en vrac de carburant et aux systèmes de distribution.
- Bris d'équipement touchant les ponts élévateurs, les outils de diagnostic ou tout autre appareil ou instrument de l'atelier.
- Vol ou vandalisme ciblant les véhicules, les pièces détachées ou le carburant entreposés sur place.
- Systèmes d'urgence, de sécurité ou de protection contre les incendies limités ou désuets.

Mesures de contrôle

- Établir une politique officielle relative aux travaux à haute température, qui décrit les pratiques sécuritaires et indique les zones désignées et le dégagement exigé en présence de matières combustibles.
- Inspecter et entretenir périodiquement les réservoirs de carburant en vrac et les systèmes de distribution.
- Assurer l'entretien préventif des outils et de l'équipement utilisés dans les installations.
- Renforcer la sécurité du site en installant des clôtures, un système d'éclairage, des caméras et des contrôles d'accès.
- Installer et entretenir les systèmes de gicleurs automatiques, les alarmes incendie et les extincteurs portables.

Résumé

Les entreprises de transport sont exposées à des risques découlant de l'utilisation de leur flotte et de leurs installations, ainsi que de leur application des exigences réglementaires. Un simple incident, s'il n'est pas contrôlé adéquatement, peut rapidement entraîner une interruption de service, occasionner des pertes financières et porter atteinte à la réputation de l'entreprise. Bien que le présent guide présente les risques courants et des mesures de contrôle pratiques, la situation de chaque entreprise de transport est unique et doit être examinée avec soin.

Notre équipe des Services des risques techniques offre des conseils et des ressources pour soutenir et bonifier le travail de nos courtiers partenaires. En travaillant ensemble, nous pouvons aider nos clients à bâtir des entreprises de transport plus résilientes qui protègent les gens, les biens et les collectivités.

[Cliquez ici pour en savoir plus sur nos stratégies de prévention des sinistres.](#)

Page 3 de 3

echelonassurance.ca

Copyright © 2026 Echelon Assurance. Tous droits réservés. Ce guide est fourni par Echelon Insurance (« nous ») à titre informatif pour aider les propriétaires d'entreprises de transport par camions à comprendre les risques liés à leurs activités, aux dommages matériels et à la responsabilité auxquels ils peuvent être exposés et comment ils peuvent améliorer leur protection et la prévention des sinistres. Bien que nous estimions que ce guide soit complet, il est fourni « tel quel » et nous ne garantissons pas qu'il le soit. Toute responsabilité et tout risque liés à des incidents précis, y compris l'utilisation du présent guide, sont assumés par les entreprises.

^{MC} Marque de commerce d'Echelon Assurance. ^{MD} Marque déposée d'Echelon Assurance.

echelon
Assurance